



COMMUNE DE REMERANGLES

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 04 MARS 2025

Etaient présents : Mr Proot Hubert Maire, , Mmes, Gruslet Marie-Laure Vanlerberghe Marie, Demonchy Sandrine, Mrs Jean-Pierre Chambeslin, Mr Jean-Luc Proot, , Thilbaut Vandewalle, Noël Bernard

Etaient absents :

Etai(en)t absent(s) excusé(s) : Mr Andersen Henry donne pouvoir à Mme Demonchy Sandrine
Mr Mathieu Lemoine donne pouvoir à Mr Chambeslin Jean-Pierre

Est élu(e) secrétaire de séance : Mr Thilbault Vandewalle

Validation du compte rendu du dernier conseil à l'unanimité

DELIBERATION 001 POSTE ADJOINT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mr Chuette Raymond, par courrier du 19 décembre adressé à Monsieur le Préfet de l'Oise, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjoint au maire et de conseiller municipal,

Il précise également que cette démission a été acceptée le 10 janvier 2025 par Mr Le Préfet

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré

- Décide à l'unanimité le maintien du nombre d'adjoint au Maire à deux
- Décide de pouvoir au remplacement du poste de deuxième adjoint laissé vacant,
- Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le troisième rang (Deuxième adjoint en remplacement de l'adjoint démissionnaire),

DELIBERATION 002 ELECTION ADJOINT

Suite à la délibération 001/2025 qui maintient vacant le nombre d'adjoint.

Monsieur le Maire procède à l'élection du deuxième adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Jean-Pierre Chambeslin
Nombre de votants : 10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10
Nombre de bulletins blanc : 0
Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Jean-Pierre Chambreslin a obtenu : 10

Il est donc proclamé élu et installé dans ses fonctions

DELIBERATION 003 TRAVAUX

A) Le bâtiment communal

Le maire informe les conseillers des diverses réunions avec l'ADTO

Le projet serait de racheter 2 terrains derrière l'école afin de construire le bâtiment communal et une cantine

Le conseil valide le projet

B) Grande Rue

Une étude sécurité est proposée afin de trouver une solution pour réduire la vitesse.

Le montant est de 8 880€

Le conseil valide le devis

Nous sommes en attente du retour de l'ADTO avec un montant exact du coût des travaux afin de faire les demandes de subventions

DELIBERATION 004 TERRAINS

Afin de mener à bien le projet de construction du bâtiment communal et la cantine, une proposition d'achat de 2 terrains est en projet

Il est proposé un prix de 6000€ pour chaque terrain d'environ 500m²

Le conseil valide la proposition

DELIBERATION 005 BORNES RECHARGES ELECTRIQUES

Mr Chambreslin propose au conseil la mise en place d'une borne électrique de recharge pour voiture

Elle serait prise en charge à 100% par SE60

Le conseil valide le projet

DELIBERATION 006 SECRETARIAT

A) Poste de secrétaire général de Mairie

Le Maire informe les conseillers sur les nouvelles modifications sur le poste de secrétaire de Mairie
Afin de respecter le décret un arrêté sera pris afin de nommer Mme Pierre Géraldine au poste de secrétaire Général de Mairie

B) Augmentation du temps de travail

Le Maire souhaite avec l'accord de Mme Pierre augmenter son temp de travail au vu des taches qui augmente.

Il est proposé au conseil de supprimer le poste de rédacteur à 16h et de créer un poste à 20h
Mme Pierre sera présente le mardi et le jeudi.

Le conseil valide cette décision

DELIBERATION 007 RENCONTRE AVEC LE DEPUTE

Le Député souhaiterait rencontrer les habitant de Rémérangles

Il faut voir ses disponibilités afin de transmettre l'information aux administrés

DELIBERATION 008 QUESTIONS DIVERSES

a) SMOTH

Le Maire informe le conseil que nous devons reprendre une délibération pour adhérer à la compétence de vidéoprotection avec le SMOTH

Le conseil valide l'adhésion

b) Rupture Conventionnel

Le Maire informe le conseil qu'un de nos agents à demander une rupture conventionnelle.

Il les informe aussi du montant d'indemnité qui lui sera versé et que la commune devra verser du chômage à l'agent

Le conseil valide la rupture conventionnelle et le montant de l'indemnité

c) Election

Un tour de table est fait afin de savoir qui souhaitent rester à la prochaine élection

Parmi les conseillers présent 4 personnes ne souhaitent pas repartir